

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### RUBRIQUE 1

### IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Cette FDS est conforme aux réglementations des Emirats Arabes Unis à la date de révision ci-dessus.

#### PRODUIT

**Nom du produit:** MOBILGREASE XTC  
**Description du produit:** Huile de base et additifs  
**Code de produit:** 2015A0202090, 645002-60  
**Emploi prévu:** Graisse

#### IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

**Fournisseur:** EXXONMOBIL  
407, EMARAT ATRIUM  
SHEIKH ZAYED ROAD  
P.O. BOX 33369  
DUBAI  
Emirats Arabes Unis

#### Information technique sur le produit

+20 2 2795 4850 (ARABE, FRANCAIS, ANGLAIS)

**Centre antipoison:** BAHRAIN +973 1787 5176 / E.A.U. +971 2 4048 538 OU 540 OU 541 / LIBAN +961 1 6140 01 OU 2 OU 3 OU 6 / KOWAIT +965 246 8537 OU 241 8165

### RUBRIQUE 2

### IDENTIFICATION DES DANGERS

**Ce produit est dangereux selon les directives réglementaires (voir la rubrique 15 de la FDS).**

#### CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE:

Toxicité aquatique chronique : Catégorie 3.

#### ELEMENTS D'ETIQUETAGE:

**Pictogrammes:** Pas de pictogrammes

**Mention d'avertissement:** Pas de mention d'avertissement

#### Mentions de danger :

Environnement:

H412 : nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Supplémentaire:

EUH208: Contient: SULFURE D'OLEFINE, PHOSPHATES, SEL D'AMINE Peut produire une réaction allergique.

Nom du produit: MOBILGREASE XTC  
 Date de révision: 08 Oct 2021  
 Page 2 de 11

**Conseils de prudence :**

Prévention:

P273: éviter le rejet dans l'environnement.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales.

**Autre information de danger:**

**Dangers physiques / chimiques:**

Pas de danger significatif.

**Dangers sur la santé:**

L'injection à haute pression sous la peau peut causer des lésions graves. Légèrement irritant pour la peau.

Peut être irritant pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

**Dangers pour l'environnement:**

Aucun danger supplémentaire.

**REMARQUE:** Ce produit ne doit pas être utilisé pour un quelconque autre usage que celui indiqué en rubrique 1, sans l'avis d'un expert. Les études de santé ont montré que l'exposition aux produits chimiques peut présenter des risques potentiels pour la santé chez l'homme qui peuvent varier d'une personne à l'autre.

<b>RUBRIQUE 3</b>	<b>COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS</b>
-------------------	---

Ce produit est défini comme un mélange.

**Substances dangereuses devant être reportées : aucune.**

Nom	CAS#	Concentration*	Codes de danger GHS
1H-IMIDAZOLE-1-ETHANOL, 2-(8-HEPTADECENYL)-4,5-DIHYDRO-	95-38-5	0.1 - < 1%	H302, H314(1C), H373, H400(M factor 10), H410(M factor 1)
ASPHALTE (PETROLE)	8052-42-4	5 - < 10%	Aucun
N-PHENYL-BENZENAMINE, PRODUITS DE REACTION AVEC LE 2,4,4-TRIMETHYLPENTENE	68411-46-1	1 - < 5%	H316, H402, H412
N-OLÉYL-1,3-PROPYLÉNEDIAMINE	7173-62-8	0.025 - < 0.1%	H302, H314(1B), H372, H400(M factor 10), H410(M factor 1)
SULFURE D'OLEFINE	68937-96-2	0.1 - < 1%	H227, H317, H316, H402, H412
PHOSPHATES, SEL D'AMINE	CONFIDENTIE L	0.1 - < 1%	H227, H302, H317, H318, H401, H411
POLYETHYLENE	9002-88-4	5 - < 10%	Aucun
DIALKYL DITHIOPHOSPHATE DE ZINC	68457-79-4	1 - < 2.5%	H315, H318, H401, H411

Nom du produit: MOBILGREASE XTC

Date de révision: 08 Oct 2021

Page 3 de 11

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le produit est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

## RUBRIQUE 4 PREMIERS SECOURS

### INHALATION

Dans des conditions normales d'emploi prévu, ce produit n'est pas susceptible de représenter un danger par inhalation.

### CONTACT CUTANE

Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si le produit est injecté dans ou sous la peau, ou dans une quelconque autre partie du corps, la personne doit immédiatement faire l'objet d'un examen chirurgical d'urgence par un médecin, quels que soient l'aspect et la taille de la lésion. Bien que les symptômes initiaux de l'injection sous pression puissent être minimes voire inexistantes, un traitement chirurgical précoce, dans les heures qui suivent, peut contribuer à réduire grandement l'étendue de la lésion à terme.

### CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation, obtenir une assistance médicale.

### INGESTION

Ne nécessite normalement pas de premiers secours. En cas de malaise, administrer les soins médicaux nécessaires.

### NOTE AU MEDECIN

Aucun

## RUBRIQUE 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### MOYENS D'EXTINCTION

**Moyens d'extinction appropriés:** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) pour éteindre les flammes.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Jets d'eau directs.

### LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Instructions de lutte contre l'incendie:** Evacuer la zone. Empêcher l'écoulement des produits de lutte contre l'incendie vers les circuits d'eau potable et les égouts. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard et dans les espaces confinés un appareil respiratoire individuel (ARI). Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.

**Produits de combustion dangereux:** Aldéhydes, Emanations de bitume, Sous-produits de combustion incomplète, Oxydes de carbone, Fumée et vapeurs, Oxydes de soufre

### PROPRIETES D'INFLAMMABILITE

**Point d'éclair [Méthode]:** >200°C (392°F) [ÉTAB. POUR L'HUILE, ASTM D-92 (COC)]

**Limites d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air):** LEL: N/D UEL: N/D

**Température d'auto-inflammation:** N/D

## RUBRIQUE 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT

Nom du produit: MOBILGREASE XTC

Date de révision: 08 Oct 2021

Page 4 de 11

## ACCIDENTEL

### PROCEDURES DE NOTIFICATION

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément aux réglementations en vigueur.

### MESURES DE PROTECTION

Eviter le contact avec le produit déversé. Avertir ou évacuer les résidants des zones avoisinantes et sous le vent si la toxicité ou l'inflammabilité du produit l'impose. Voir les mesures de lutte contre l'incendie à la rubrique 5. Se reporter à la rubrique Identification des dangers pour les dangers. Se reporter à la rubrique 4 pour les mesures de premiers secours. Se reporter à la rubrique 8 pour les exigences minimales en matière d'équipement de protection individuelle. Des mesures de protection supplémentaires peuvent être nécessaires, en fonction de circonstances spécifiques et/ou du jugement autorisé des secouristes.

Pour les secouristes : Protection respiratoire : un équipement de protection respiratoire ne sera nécessaire que dans certaines situations spécifiques, ex. formation de brouillards. On peut employer un équipement de protection respiratoire demi-visage ou intégral à filtre pour poussières/vapeurs organiques ou un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) en fonction de l'importance du déversement et du niveau d'exposition potentiel. S'il n'est pas possible de caractériser complètement l'exposition ou si une atmosphère déficiente en oxygène est possible ou anticipée, le port d'un APRA est recommandé. Le port de gants de travail résistants aux hydrocarbures est recommandé. Les gants en polyacétate de vinyle (PVA) ne résistent pas à l'eau et ne conviennent pas pour des situations d'urgence. Des lunettes de protection contre les produits chimiques sont recommandées si des projections ou un contact avec les yeux sont possibles. Petits déversements : des vêtements de travail normaux antistatiques sont généralement adaptés. Déversements importants : il est recommandé d'utiliser une combinaison intégrale résistante aux produits chimiques et antistatique.

### GESTION DES DEVERSEMENTS

**Déversement terrestre:** Râcler le produit répandu avec des pelles et le mettre dans un conteneur adéquat en vue de son recyclage ou son élimination.

**Déversement dans l'eau:** Stopper la fuite si cela peut se faire sans risque. Contenir immédiatement le déversement à l'aide de barrages flottants. Avertir les autres navires. Récupérer par écrémage.

Les recommandations concernant les déversements terrestres et dans l'eau sont basées sur le scénario de déversement le plus probable pour ce produit ; toutefois, les conditions géographiques, le vent, la température (et dans le cas d'un déversement dans l'eau) le courant et la direction du courant ainsi que la vitesse peuvent grandement influencer les actions appropriées à entreprendre. Pour cette raison, les experts locaux doivent être consultés. Note : Les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter les actions à entreprendre.

### PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, égoûts, sous-sols ou espaces clos.

## RUBRIQUE 7

## MANIPULATION ET STOCKAGE

### MANIPULATION

Eviter le contact avec la peau. Empêcher les petits déversements et les fuites pour éviter les glissades.

**Accumulateur de charges statiques:** Ce produit n'accumule pas l'électricité statique.

Nom du produit: MOBILGREASE XTC

Date de révision: 08 Oct 2021

Page 5 de 11

## STOCKAGE

Ne pas entreposer dans des conteneurs ouverts ou non étiquetés. Garder à l'écart des matériaux à éviter.

## RUBRIQUE 8

## CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### VALEURS LIMITES D'EXPOSITION

Valeurs limites d'exposition (Note : les valeurs limites d'exposition ne sont pas additives)

Nom de la substance	Forme	Limite / Standard			Remarque	Source
ASPHALTE (PETROLE)	Fumée.	Concentration maximale acceptable	5 mg/m3			Qatar VLEP
ASPHALTE (PETROLE)	Fumée.	VME	5 mg/m3			Bahrain VLEs
ASPHALTE (PETROLE)	Fumée.	VME	5 mg/m3			Dubai LEPs
ASPHALTE (PETROLE)	Fumée.	VME	5 mg/m3			GCC TLVs
ASPHALTE (PETROLE)	Fumée.	VME	5 mg/m3			UAE LEPs
BITUME (PETROLE) [solubles dans le benzène]	Fraction inhalable	VME	0.5 mg/m3			VLE d'Abu Dhabi
BITUME (PETROLE) [solubles dans le benzène]	Fumée, inhalable	VME	0.5 mg/m3			ACGIH
POLYETHYLENE	Poussière	Concentration maximale acceptable	1.059 Mppcf			Qatar VLEP
POLYETHYLENE	Poussière fine ou respirable	Concentration maximale acceptable	0.098 mg/m3			Qatar VLEP
POLYETHYLENE	Poussière totale.	Concentration maximale acceptable	0.29 mg/m3			Qatar VLEP
POLYETHYLENE	Particules inhalables	VME	10 mg/m3			ACGIH
POLYETHYLENE	Particule	VME	3 mg/m3			ACGIH

Nom du produit: MOBILGREASE XTC

Date de révision: 08 Oct 2021

Page 6 de 11

	s inhalable s.					
--	----------------------	--	--	--	--	--

Note : Des renseignements sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenus auprès des agences ou instituts suivants :

## MESURES D'ORDRE TECHNIQUE

Le niveau de protection et les types de contrôle nécessaires varieront selon les conditions d'exposition potentielles. Mesures de contrôle à envisager:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

## PROTECTION INDIVIDUELLE

Les choix des équipements de protection individuelle dépendent des conditions d'exposition potentielles, notamment en fonction de l'application, des pratiques de manipulation, de la concentration et de la ventilation. Les renseignements ci-dessous relatifs au choix des équipements de protection sont basés sur l'utilisation normale prévue de ce produit.

**Protection respiratoire:** Si les mesures techniques ne permettent pas de maintenir les concentrations de contaminants présents dans l'air à un niveau adéquat pour protéger la santé des travailleurs, le port d'un appareil respiratoire agréé peut s'avérer nécessaire. Le choix de l'appareil respiratoire, son utilisation et son entretien doivent être en conformité avec les recommandations réglementaires lorsqu'elles sont applicables. Les types d'appareils respiratoires à envisager sont :

Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

En présence de concentrations élevées dans l'air, utiliser un appareil respiratoire autonome agréé. Les appareils respiratoires à bouteille destinés à l'évacuation peuvent être indiqués lorsque les niveaux d'oxygène sont trop faibles, les niveaux de détection des gaz/vapeur sont bas ou si la capacité des filtres purificateurs d'air peut être dépassée.

**Protection des mains:** Tout renseignement spécifique sur les gants est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de gants. L'adaptation des gants et leur durée maximale d'utilisation différeront selon les conditions spécifiques d'utilisation. Obtenir l'avis du fabricant de gants quant au choix des gants et à leur durée d'usage pour vos conditions d'utilisation. Contrôler et remplacer les gants endommagés. Les types de gants à envisager pour ce produit sont notamment:

Le port de gants de protection chimique est recommandé.

**Protection des yeux:** Lorsque le contact avec le produit est possible, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

**Protection de la peau et du corps:** Tout renseignement spécifique sur les vêtements est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de vêtements. Les types de tenues à envisager pour ce produit sont notamment:

Le port d'une tenue résistant aux produits chimiques et aux produits pétroliers est recommandé.

**Mesures d'hygiène spécifiques:** Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les vêtements et les chaussures contaminés qui ne peuvent pas être nettoyés. Pratiquer un bon nettoyage.

Nom du produit: MOBILGREASE XTC

Date de révision: 08 Oct 2021

Page 7 de 11

**CONTROLES D'ORDRE ENVIRONNEMENTAL**

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol. Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

**RUBRIQUE 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Les propriétés physiques et chimiques sont fournies pour des considérations de sécurité, santé et environnement uniquement et sont susceptibles de ne pas totalement décrire les spécifications du produit. Pour de plus amples informations, consulter le fournisseur.

**INFORMATIONS GENERALES**

**Etat physique:** Solide  
**Forme:** Semi-fluide  
**Couleur:** Brun foncé  
**Odeur:** Caractéristique  
**Seuil olfactif:** N/D

**INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTE, LA SECURITE ET L'ENVIRONNEMENT**

**Densité (à 15.6 °C):** 0.909  
**Inflammabilité (solide, gaz):** N/A  
**Point d'éclair [Méthode]:** >200°C (392°F) [ÉTAB. POUR L'HUILE, ASTM D-92 (COC)]  
**Limites d'inflammabilité (Pourcentage volumique approximatif dans l'air):** LEL: N/D UEL: N/D  
**Température d'auto-inflammation:** N/D  
**Point d'ébullition / Intervalle:** > 316°C (600°F)  
**Température de décomposition:** N/D  
**Densité de vapeur (air = 1):** > 2 à 101 kPa  
**Tension de vapeur:** < 0.013 kPa (0.1 mm Hg) à 20°C  
**Taux d'évaporation (Acétate de n-butyle = 1):** N/D  
**pH:** N/A  
**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau):** > 3.5  
**Solubilité dans l'eau:** Négligeable  
**Viscosité:** 680 cSt (680 mm<sup>2</sup>/sec) à 40°C  
**Propriétés oxydantes:** Voir la rubrique concernant l'identification des dangers.

**AUTRES INFORMATIONS**

**Point de congélation:** N/D  
**Point de fusion:** N/D  
**Extrait DMSO (huile minérale seulement), IP-346:** < 3 % pds

REMARQUE: Une majorité des propriétés physiques ci-dessus concerne l'huile contenue dans le produit.

**RUBRIQUE 10 STABILITE ET REACTIVITE**

**STABILITE:** Le produit est stable dans les conditions normales.

**CONDITIONS A EVITER:** Chaleur excessive. Sources d'ignition de haute énergie

**MATERIAUX A EVITER:** Oxydants forts

**PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX:** Produit ne se décomposant pas à température ambiante.

**POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES:** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

<b>RUBRIQUE 11</b>	<b>INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</b>
--------------------	------------------------------------

**TOXICITE AIGUE**

<b>Voie d'exposition</b>	<b>Conclusion / Remarques</b>
<b>Inhalation</b>	
Toxicité: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Faiblement toxique. Basé sur l'évaluation des composants.
Irritation: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Danger négligeable aux températures ambiantes/normales de manutention.
<b>Ingestion</b>	
Toxicité: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Faiblement toxique. Basé sur l'évaluation des composants.
<b>PEAU</b>	
Toxicité: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Faiblement toxique. Basé sur l'évaluation des composants.
Irritation: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Légèrement irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée. Basé sur l'évaluation des composants.
<b>YEUX</b>	
Irritation: Aucune donnée de référence pour ce produit.	Peut causer une gêne oculaire légère et passagère. Basé sur l'évaluation des composants.

**AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ DUS À UNE EXPOSITION À COURT ET LONG TERME**

Des effets, entre autres sanitaires, par sensibilisation, mutagénicité, toxicité pour la reproduction, cancérogénicité, toxicité pour certains organes cible (par exposition unique ou répétée) ou toxicité par aspiration, sous-chronique, chronique, respiratoire ou cutanée, sont attendus d'après l'expérience humaine et/ou les données expérimentales chez l'humain.

**Pour le produit lui-même:**

Les concentrations des composants dans cette formulation ne sont pas susceptibles de causer une sensibilisation cutanée, sur la base des tests sur les composants ou sur des formulations similaires .

**Contient:**

Huile de base fortement raffinée : Non cancérogène lors d'études sur l'animal. Le produit représentatif passe positivement le test d'Ames modifié, l'IP-346, et/ou autres tests de dépistage. Des études dermales et d'inhalation ont mis en évidence des effets minimes ; une infiltration non spécifique des cellules immunitaires dans les poumons, une déposition de l'huile et une formation de granulome minime. Non sensibilisant dans les tests sur animaux.

<b>RUBRIQUE 12</b>	<b>INFORMATIONS ECOLOGIQUES</b>
--------------------	---------------------------------

L'information fournie est basée sur les données disponibles du produit, les composants du produit, ou pour les produits similaires, par l'application de principes d'extrapolation.



Nom du produit: MOBILGREASE XTC

Date de révision: 08 Oct 2021

Page 9 de 11

### ECOTOXICITE

Produit -- Susceptible d'être toxique pour les organismes aquatiques.

Produit -- Susceptible d'être nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### MOBILITE

Composant d'huile de base -- Peu soluble, flotte et est susceptible de migrer de l'eau vers la terre. Susceptible de se répartir entre les sédiments et la phase solide des eaux usées.

### PERSISTANCE ET DEGRADABILITE

#### Biodégradation:

Composant d'huile de base -- Probablement intrinsèquement biodégradable.

### POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Composant d'huile de base -- Présente un risque de bioaccumulation, toutefois métabolisme et propriétés physiques peuvent réduire la bioconcentration et limiter la biodisponibilité.

## RUBRIQUE 13

## CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Les recommandations pour l'élimination concernent le produit tel qu'il est fourni. L'élimination doit se faire conformément aux lois et réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

### CONSEILS RELATIFS A L'ELIMINATION

Les moyens d'élimination qui conviennent pour ce produit sont l'incinération contrôlée, de préférence avec récupération d'énergie, ou des méthodes appropriées de recyclage en accord avec les réglementations en vigueur et les caractéristiques du produit au moment de son élimination.

**Mise en garde concernant les emballages vides** Alerte Récipient Vide (si applicable) : Les récipients vides peuvent contenir des résidus, ils sont potentiellement dangereux. Ne pas essayer de re-remplir ou de nettoyer les récipients sans instructions appropriées. Les fûts vides doivent être entièrement rincés et stockés dans un endroit sûr jusqu'à une élimination appropriée ou un re-conditionnement approprié. Les récipients vides ne doivent être collectés pour recyclage, récupération ou élimination que par un prestataire convenablement qualifié ou agréé, et conformément aux réglementations gouvernementales. **NE PAS METTRE SOUS PRESSION, COUPER, SOUDER, BRASER, PERCER, BROYER OU EXPOSER DE TELS RÉCIPIENTS A LA CHALEUR, AU FEU, AUX ÉTINCELLES, A L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION. ILS PEUVENT EXPLOSER ET ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.**

## RUBRIQUE 14

## INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**TERRE (ADR/RID):** Non réglementé pour le transport terrestre

**MER (IMDG):** Non réglementé pour le transport maritime selon le code IMDG

**Polluant Marin:** Aucun

**AIR (IATA):** Non réglementé pour le transport aérien

Nom du produit: MOBILGREASE XTC

Date de révision: 08 Oct 2021

Page 10 de 11

## RUBRIQUE 15

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Ce produit est considéré dangereux selon la classification des produits chimiques basée sur le Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).**

### STATUT REGLEMENTAIRE ET LOIS ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES

**Listé ou exempt de la liste/notification sur les inventaires chimiques suivants :** AIIC, DSL, ENCS, IECSC, ISHL, KECI, PICCS, TCSI, TSCA

## RUBRIQUE 16

## AUTRES INFORMATIONS

**N/D = Non déterminé, N/A = Non applicable, Sans objet**

**LEGENDE DES MENTIONS DE DANGER FIGURANT DANS LA RUBRIQUE 3 DE CE DOCUMENT (pour information uniquement) :**

H227 : liquide combustible ; Liquides inflammables, catégorie 4

H302 : nocif en cas d'ingestion ; Toxicité aiguë, orale, Cat. 4

H314(1B) : provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves ; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Cat. 1B

H314(1C) : provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves ; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Cat. 1C

H315 : provoque une irritation cutanée ; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Cat. 2

H316 : provoque une légère irritation cutanée ; Corrosion cutanée/irritation cutanée, Cat. 3

H317 : peut provoquer une allergie cutanée ; Sensibilisation cutanée, Cat. 1

H318 : provoque des lésions oculaires graves ; Lésions oculaires graves/Irritation oculaire, Cat. 1

H372 : risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; Toxicité pour certains organes cibles, expositions répétées, Cat. 1

H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ; Toxicité pour certains organes cibles, expositions répétées, Cat. 2

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques ; Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu, Cat. 1

H401 : toxique pour les organismes aquatiques ; Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu, Cat. 2

H402 : nocif pour les organismes aquatiques ; Dangers pour le milieu aquatique, danger aigu, Cat. 3

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; Dangers pour le milieu aquatique, danger chronique, Cat. 1

H411 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; Dangers pour le milieu aquatique, danger chronique, Cat. 2

H412 : nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme ; Dangers pour le milieu aquatique, danger chronique, Cat. 3

### LES REVISIONS SUIVANTES ONT ETE FAITES DANS CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE:

Classification CLP Une information a été ajoutée.

Composition: Tableau des composants Une information a été modifiée.

GHS Classification environnemental Une information a été retirée.

GHS Dangers pour l'environnement Une information a été ajoutée.

GHS Dangers pour l'environnement Une information a été retirée.

GHS Conseils de prudence - Elimination Une information a été ajoutée.

GHS Conseils de prudence - Elimination Une information a été retirée.

GHS Conseils de prudence - Prévention Une information a été ajoutée.

GHS Conseils de prudence - Prévention Une information a été retirée.

GHS Conseils de prudence - Réponse Une information a été retirée.

Nom du produit: MOBILGREASE XTC

Date de révision: 08 Oct 2021

Page 11 de 11

---

GHS Mention d'avertissement Une information a été ajoutée.

GHS Mention d'avertissement Une information a été retirée.

GHS Symbole Une information a été ajoutée.

Phrase Organe Cible - GHS Une information a été retirée.

Identification des dangers : EU – classé dangereux - SGH Une information a été retirée.

Rubrique 2 : SGH Mention concernant la sensibilisation Une information a été ajoutée.

Rubrique 2 : SGH Mention concernant la sensibilisation Une information a été retirée.

Rubrique 6 : Mesures de protection Une information a été modifiée.

Rubrique 8 : Tableau des valeurs limites d'exposition Une information a été modifiée.

Rubrique 9 : Point d'éclair [Méthode] Une information a été modifiée.

Rubrique 15: Statut / Inventaires chimiques nationaux Une information a été modifiée.

---

Les informations et recommandations figurant dans ce document sont, à la connaissance d'ExxonMobil, exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter ExxonMobil pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible édité par ExxonMobil. Ces informations et les recommandations sont mises, pour prise en compte et examen, à la disposition de l'utilisateur. Il est de la responsabilité de celui-ci de s'assurer que le produit convient à l'utilisation qu'il en prévoit. Si l'acheteur reconditionne ce produit, il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que les informations concernant la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires figurent avec et/ou sur le conteneur. Les mises en garde et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs. L'altération de ce document est strictement interdite. Sous réserve de dispositions légales statuant autrement, la republication ou la retransmission de ce document, en totalité ou partie, n'est pas permise. Le terme "ExxonMobil" est utilisé pour des raisons de commodité, et peut faire référence à une ou plusieurs sociétés, telles que ExxonMobil Chemical Company, Exxon Mobil Corporation ou toute société affiliée dans laquelle serait détenu un intérêt direct ou indirect.

---

À usage interne seulement

MHC: 0B, 0B, 0, 0, 2, 0

PPEC: C

DGN: 2010044XAE (553457)

---